

Naguère très hostile à l'autogestion, le PCF en est venu, au cours des dernières années, à se rallier à cette perspective au point de déclarer désormais qu'elle constitue «une notion centrale de sa stratégie» (1), et de se présenter lui-même comme «la chance de l'autogestion en France» (2). Un livre, réalisé sous forme d'interview par Gilbert Wasserman de deux géographes, Félix Damette et Jacques Scheibling, respectivement membre et collaborateur du Comité central, est paru à ce sujet aux Editions Sociales. Les deux auteurs ont été chargés de tenir des conférences destinées aux cadres du PCF: Le dernier numéro des Cahiers du Communisme comporte un article de Jacques Chambaz sur l'autogestion. Voici donc un thème nouveau du PCF, dont il souligne lui-même l'importance. Pour l'aborder, nous avons choisi de commencer par quelques remarques sur le livre de Damette et Scheibling qui reste à ce jour l'expression la plus complète de la manière dont le PCF développe cette nouveauté.

La justification par Damette et Scheibling de l'adoption par le PCF d'un discours autogestionnaire comporte plusieurs aspects, allant de l'expérience récente du programme commun à une réflexion sur l'histoire propre de leur parti. Mais il est un passage important où les auteurs s'efforcent de fonder cette perspective sur les contradictions de la société française contemporaine. Désertification des campagnes, isolement des individus dans les villes modernes, crise de l'école, aussi bien que de la famille, venant se superposer à celle du travail, liquidation des traditions populaires régionales: autant de thèmes sur lesquels le PCF ne nous avait pas habitués à porter l'accent, et qui se trouvent ici mis en avant. Le chapitre, intitulé «crise globale, crise de société», se conclut par des considérations sur le centralisme étatique bourgeois: «Un des effets de la crise actuelle, c'est le renforcement de l'Etat. Il y a renforcement de la machine bureaucratique et étatique (...) C'est une donnée majeure du capitalisme monopoliste d'Etat et une donnée accrue dans sa crise que de faire intervenir l'Etat dans tous les domaines de la vie sociale. En contrepartie de ce renforcement du centralisme, il y a, à l'inverse, refus du centralisme et de la bureaucratie. Plus la bureaucratie prolifère, plus les

A propos du livre de Damette et Scheibling :
Pour une stratégie autogestionnaire

Le discours autogestionnaire du PCF

Par Jean LERMET

gens peuvent avoir envie de prendre en mains leurs propres affaires.» (1).

Le centralisme colle à la peau

Nous voilà assez loin des thèmes agités au cours de la période du programme commun, où l'accent était mis principalement sur des nationalisations dont le résultat aurait été d'étendre encore la sphère d'intervention de l'Etat en lui donnant la maîtrise des secteurs décisifs de l'économie. D'ailleurs, Damette et Scheibling ne cachent pas que certains aspects au moins du passé du PCF le prédisposaient assez peu à ces découvertes: «Notre conception d'ensemble relevait alors d'une démarche assez fortement teintée de centralisme» (2); ou encore: «L'image de marque centraliste continue de nous coller à la peau» (3); et enfin: «N'avons-nous pas l'habitude de renvoyer à l'Etat une part excessive, dans la conduite de la transformation sociale? (...) Est-ce que cela ne conduisait pas à transférer à l'Etat (ou à l'intervention du parti dans et par l'Etat) le rôle central, le rôle de coordinateur du mouvement global de transformation de la société?» (4). Un pas encore, et Damette et Scheibling rejoindraient presque ceux qui, avant 1978, dénonçaient le projet du PCF comme celui d'un capitalisme d'Etat.

Aussi vaut-il la peine, étant donné l'importance des transformations qui semblent avoir suivi la politique du PCF, d'examiner de plus près le contenu des propositions autogestionnaires du PCF aujourd'hui, et la manière dont elles se démarquent de ses positions passées.

Quel est le rôle dévolu aux travailleurs dans l'entreprise?

Là encore, les auteurs de *Pour une stratégie autogestionnaire* semblent y aller franchement: «Toute démarche vers un socialisme autogestionnaire suppose que soit affaibli le pouvoir de l'Etat» (5). En positif, les auteurs définissent deux «lieux significatifs» du projet autogestionnaire de leur parti, qui sont «les entreprises et les collectivités locales». S'agit-il de l'entreprise? Elle est «le premier domaine de l'autogestion» (6). Deux «points d'appui essentiels» (6) y sont définis: «Les comités d'entreprise (...) sont autant de points d'appui importants», et d'autre part: «Nous nous sommes prononcés pour des conseils d'atelier ou des conseils de bureau Pourquoi choisir ce niveau de base? Parce que c'est celui où on peut le mieux traiter le problème des conditions de travail» (6).

Voici qui soulève deux questions: quelles seront les compétences de ces organismes? et quelle sera dans l'entreprise le rôle réservé aux travailleurs? En dehors de la question des «conditions de travail», tout de même

assez limitée quand on prétend définir un projet de société global, rien n'est dit sur le premier point. Tout au plus apprend-on que «sur cette base, il faudra aller plus loin, la démarche autogestionnaire dans la production devra ultérieurement chercher les formes qui permettront de pousser l'intervention des travailleurs soit au niveau des groupes, soit au niveau des branches d'industrie au-delà même de l'entreprise» (6).

Les conseils d'atelier, les comités d'entreprise, auront-ils qualité pour débattre de l'orientation d'ensemble des choix qui déterminent la production? Apparemment pas, puisque ces possibilités sont laissées à des «formes» laissées totalement dans le flou.

«Niveau de compétence»

Au moins, aura-t-on peut-être une idée des nouveaux rapports qui pourraient prévaloir au sein de l'entreprise ainsi «autogérée», au sein du personnel. Effectivement, Damette et Scheibling précisent: «Un des axes de bataille du patronat en direction des cadres pendant la période électorale a été de les effrayer en utilisant l'autogestion comme une remise en cause de la hiérarchie et une non-reconnaissance de leurs compétences. En réalité, l'autogestion n'est pas, par nature, porteuse de conflits au sein des entreprises dans le processus d'organisation du travail. (...) En fait, tout le monde a un niveau de compétence, des compétences différentes, et chacun a son mot à dire et peut intervenir efficacement» (7).

Si l'aspect prétendument anti-hiérarchique de l'autogestion n'était qu'un épouvantail patronal agité pour faire peur aux cadres, cela signifie que la version du socialisme autogestionnaire proposée par le PCF laisserait intacte la structure hiérarchique au sein des entreprises. D'ailleurs, la notion de «niveau de compétence» confirme cette appréciation: à l'ingénieur les problèmes relevant de sa compétence d'ingénieur, au contremaître ceux qui correspondant à sa compétence de contremaître, et à l'OS les responsabilités (mais au fait lesquelles?) que lui confèrent ses compétences d'OS. Des organismes sans pouvoir décisif sur les questions-clés, des rapports de travail inchangés au sein de l'entreprise, tel est le bilan qui ressort des propositions que le PCF fait aujourd'hui dans ce domaine. Le même, exactement, que l'on pouvait tirer en examinant de près les propositions du PCF en matière de «conseils d'ateliers» et de «PDG élu» à l'époque de la réactualisation du programme commun.

«Le pouvoir local»

Espérons donc que les perspectives ouvertes en matière de pouvoir politique vont nous changer agréablement, en appor-

tant du nouveau. La commune, nous l'avons vu, est en la matière le «lieu significatif». Les auteurs précisent donc: «Nous parlons nous d'autogestion communale et nous disons que le pouvoir local doit revenir aux communes» (...) (8). Qu'est-ce qui est supposé changer dans le fonctionnement des communes et qui permettrait de parler d'un pouvoir de décision conféré à la population? Mystère, le sujet n'est pas abordé. Et, notons-le bien, ce pouvoir conféré aux communes restera un pouvoir «local»: ce qui est assez dire qu'en admettant même un changement dans leur fonctionnement interne, ce n'est pas par ce canal que les masses populaires disposeront de la possibilité de peser sur les orientations d'ensemble de la politique nationale. Où donc cela se passerait-il? «Ce n'est pas par hasard, disent Damette et Scheibling, si, dans la définition des compétences entre les différents niveaux, nous insistons sur ceux qui doivent relever du suffrage universel, de la souveraineté populaire, pour leur conférer une autonomie réelle dans la gestion, une capacité réelle de prendre en mains leurs affaires en toute autonomie par rapport aux autres niveaux» (9). Ce dont il s'agit, c'est donc des pouvoirs dévolus aux assemblées élues actuellement existantes, conseil municipal, conseil général au niveau du département, auxquelles viendrait s'ajouter une nouvelle assemblée élue au niveau de la région. Proposition elle aussi antérieure à la «stratégie autogestionnaire», contenue dans un projet de loi déposé avant les élections législatives, en décembre 1977. Là encore, rien de nouveau par rapport à la période du programme commun: la capacité de décision populaire, que le mot «autogestion» évoque fréquemment dans les esprits, ne reçoit ici aucune concrétisation.

Le «niveau supérieur»: l'Etat

Reste évidemment dans ce cas la question centrale: celle de la manière dont est évoquée l'instance qui reste absente dans le livre lorsque les auteurs définissent les lieux de l'autogestion: nous voulons évidemment parler de l'Etat. Damette et Scheibling n'ignorent pas l'importance du problème: «Au cœur de la problématique autogestionnaire, il y a la question de l'Etat» (10). Et ils précisent: «Nous savons parfaitement que pour transformer la société et les rapports sociaux, l'Etat est nécessaire» (11). De même, à propos des entreprises: «L'autogestion devra se rapprocher du niveau supérieur qui est l'Etat» (6). Au reste, «la rupture, ce n'est pas un moment où la machine étatique se brise et où une nouvelle classe accède au pouvoir». Reprenons: l'Etat est nécessaire. L'autogestion n'est pas présente à ce «niveau supérieur», dont elle ne fait que se «rapprocher». Et la «machine étatique» actuellement en place n'est pas «brisée». Peut-on

mieux dire que, planant au-dessus des lieux autogestionnaires dont nous avons déjà vu l'insignifiance, l'Etat reste en fait au cœur du dispositif du PCF?

L'«investissement» de l'Etat

Mais quel Etat, et transformé comment, puisqu'aussi bien il n'est pas brisé? «Il n'y aura ni dépérissement, ni conquête par l'intérieur, mais on peut considérer qu'il y aura par contre investissement de l'Etat» (12). Qui donc «investit» ainsi l'Etat? Il faut, pour répondre à cette question, un petit détour. Lorsqu'ils parlent des rapports entre le mouvement des masses et l'Etat, Damette et Scheibling l'envisagent en termes de «traduction politique», dont il s'agit d'assurer la «cohérence»: «Nous ne renonçons pas à l'idée d'une nécessaire cohérence... Or ces cohérences-là, on ne les trouve que dans le mouvement populaire et en particulier, dans sa force dirigeante, le parti révolutionnaire qu'est le Parti Communiste français» (13). En effet, «la responsabilité de coordinateur du mouvement global de la société» devrait être rendue «au mouvement révolutionnaire lui-même, en définissant ce mouvement révolutionnaire existant, conseil municipal, conseil général au niveau du département, auxquelles viendrait s'ajouter une nouvelle assemblée élue au niveau de la région. Proposition elle aussi antérieure à la «stratégie autogestionnaire», contenue dans un projet de loi déposé avant les élections législatives, en décembre 1977. Là encore, rien de nouveau par rapport à la période du programme commun: la capacité de décision populaire, que le mot «autogestion» évoque fréquemment dans les esprits, ne reçoit ici aucune concrétisation.

Et l'union de la gauche?

En somme, le peu qui transparaît du projet apparemment nouveau du PCF à travers le livre de Damette et Scheibling rappelle à s'y méprendre les propositions de ce parti avant les élections de 1978. Il serait pourtant étonnant qu'il n'y ait, dans la nouvelle ligne «autogestionnaire», qu'un simple trompe-l'œil. Sans nous étendre sur ce point, relevons

SUITE PAGE 10

- 1) Félix Damette et Jacques Scheibling: Pour une stratégie autogestionnaire (Editions Sociales, décembre 1979) P.95
- 2) *ibid* P.14
- 3) *ibid* P. 68
- 4) *ibid* P.143
- 5) *ibid* P.155
- 6) *ibid* P126-127
- 7) *ibid* P.129 et 131
- 8) *ibid* P.136
- 9) *ibid* P.137
- 10) *ibid* P.142
- 11) *ibid* P.109
- 12) *ibid* P.165
- 13) *ibid* P.152 et 153
- 14) *ibid* P.143
- 15) *ibid* P.148
- 16) *ibidem*